

FINANCEMENT POUR LES AIDES À LA MOBILITÉ DU PROGRAMME D'APPAREILS ET ACCESSOIRES FONCTIONNELS (PAAF) DE L'ONTARIO

RENSEIGNEMENTS POUR LES ADULTES PLUS ÂGÉS,
LES FAMILLES ET LES AIDANTS



LISEZ CETTE BROCHURE POUR VOUS RENSEIGNER :

- Sur la nature du Programme d'appareils et accessoires fonctionnels (PAAF).
- Sur l'équipement couvert par le PAAF.
- Sur la manière de présenter une demande au Programme d'appareils et accessoires fonctionnels.



Sinai Health System

HEALTHY AGEING AND GERIATRICS

EN QUOI CONSISTE LE PROGRAMME D'APPAREILS ET ACCESSOIRES FONCTIONNELS?

Si vous avez besoin d'un ambulateur ou d'un fauteuil roulant après une maladie ou une blessure, vous vous demandez peut-être si vous avez les moyens d'en acheter un. Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario a un programme qui peut vous aider avec une partie de ces coûts. Il s'agit du **Programme d'appareils et accessoires fonctionnels (PAAF)**.

QUEL ÉQUIPEMENT COUVRE-T-IL?



Le **Programme d'appareils et accessoires fonctionnels (PAAF)** couvre plus de 8 000 articles d'équipement, fournitures et aides.

Voici les catégories d'aides à la mobilité qui sont admissibles au financement au titre du PAAF :

- Fauteuils roulants manuels, fauteuils roulants motorisés et scooters électriques
- Dispositifs d'alimentation complémentaires pour fauteuils roulants
- Dispositifs de positionnement (coussins, appuis-dos et têtes, etc.)
- Dispositifs de positionnement dynamiques (commandes pour dossier inclinable)
- Béquilles d'avant-bras
- Ambulateurs à roulettes

Pour vérifier si votre équipement est couvert, adressez-vous à votre fournisseur de soins de santé ou rendez-vous à <https://www.ontario.ca/fr/page/aides-la-mobilite> pour obtenir la liste complète de l'équipement admissible et inadmissible.

QUELLE PROPORTION DES COÛTS DE L'ÉQUIPEMENT EST COUVERTE PAR LE PROGRAMME?

Le PAAF couvre jusqu'à 75 % du coût de l'équipement. Par exemple, si votre fauteuil roulant coûte 1 000 \$, le PAAF paiera 750 \$ et vous paierez 250 \$. Pour d'autres articles, comme les prothèses auditives, le PAAF verse un montant fixe.

QUI PEUT PRÉSENTER UNE DEMANDE AU PROGRAMME?

Pour être admissible au programme, vous devez satisfaire au moins un des critères suivants :

- Vous êtes résident de l'Ontario avec une carte Santé de l'Ontario valide.
- Vous avez un handicap physique.
- Vous avez besoin d'un appareil d'assistance pendant au moins 6 mois.

QUI N'EST PAS ADMISSIBLE AU PAAF?

Vous n'êtes pas admissible si vous :

- recevez du soutien financier pour la même aide à la mobilité de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail.
- êtes un ancien combattant du groupe A et êtes déjà admissible ou recevez du soutien financier d'Anciens Combattants Canada pour la même aide à la mobilité.

QUELLE EST LA MARCHE À SUIVRE POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE?

1. Initialement, l'accès commence par une évaluation de la part d'un ergothérapeute ou d'un physiothérapeute inscrit au PAAF.
2. Remplissez un formulaire de demande avec l'aide de l'ergothérapeute ou du physiothérapeute qui confirmera que vous avez besoin d'une aide à la mobilité et le type qui vous conviendra le mieux.
3. Le programme n'aide à payer que l'équipement acheté auprès de fournisseurs inscrits au Programme d'appareils et accessoires fonctionnels. Pour obtenir le formulaire de demande et la liste de fournisseurs inscrits au PAAF, rendez-vous à :



<https://www.ontario.ca/fr/page/aides-la-mobilite>

4. Envoyez le formulaire rempli au Programme d'appareils et accessoires fonctionnels à des fins d'examen.
5. Le PAAF examinera votre demande dans les huit semaines suivant sa réception.
6. Si le financement est approuvé, le PAAF en informera votre fournisseur et la personne ayant autorisé votre demande. Ils prendront contact avec vous directement pour organiser la livraison de l'équipement et le suivi.
7. Payez au fournisseur votre quote-part de l'aide à la mobilité (généralement 25 %, plus tout montant non couvert par le PAAF).

ET SI J'AI BESOIN D'UN FAUTEUIL ROULANT MOTORISÉ?

Si vous avez besoin d'un fauteuil roulant motorisé avec positionnement électrique (pour incliner le dossier ou soulever les repose-pieds), veuillez prendre contact avec Shoppers Home Health Care ou le Centralized Equipment Pool (CEP) pour obtenir un fauteuil roulant haute technologie.

Le CEP a conclu un accord avec le PAAF pour fournir des fauteuils roulants haute technologie à prix réduit. Les coûts normaux d'entretien et de réparation sont fournis gratuitement aux clients du CEP.

Pour obtenir de plus amples renseignements, appelez le :



Numéro sans frais 1 800 395-6661

ET SI J'AI BESOIN DE CHANGER D'APPAREIL?

Votre médecin ou thérapeute devra remplir un formulaire et présenter les raisons du changement. Cela peut être attribuable à un changement à votre état ou à votre taille.

Si l'appareil est usé ou irréparable, le PAAF paiera jusqu'à 75 % du coût de son remplacement. Il ne paiera ce montant que si la période de remplacement est passée. Dans le cas des fauteuils roulants et des aides à la marche, cette période est de 5 ans.

ET SI JE NE PEUX PAS PAYER MA QUOTE-PART DU COÛT?

D'autres groupes peuvent peut-être aider. Quelques exemples sont Easter Seal Society, Kiwanis, le Club Lions ou March of Dimes.

Il est possible que vous puissiez obtenir un financement supplémentaire si vous recevez des prestations des programmes suivants :

- Ontario au travail (OT)
- le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH)

OÙ PUIS-JE OBTENIR UNE AIDE SUPPLÉMENTAIRE SI J'EN AI BESOIN?

PROGRAMME D'APPAREILS ET ACCESSOIRES FONCTIONNELS

Prenez contact avec le Programme d'appareils et accessoires fonctionnels ou consultez son site Web pour obtenir des feuilles de renseignements, les types d'appareils financés par le programme et des formulaires de demande.



1 800 268-6021



www.health.gov.on.ca/english/public/program/adp

ou

<https://www.ontario.ca/fr/page/programme-dappareils-accessoires-fonctionnels>

RESSOURCES PERTINENTES DANS NOTRE SÉRIE

- La prévention des chutes à la maison

RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES SUR LA SANTÉ DANS NOTRE SÉRIE :

- Vivre plus longtemps, bien vivre – Votre guide pour un vieillissement sain
- Le calcium, la vitamine D et la santé des os
- Conseils généraux en cas de problèmes de mémoire
- Comment prévenir et gérer le délire
- Amélioration de l'incontinence urinaire
- Gestion du stress chez les aidants
- Gestion de la constipation
- Gestion du sommeil chez les adultes plus âgés
- Comment reconnaître et gérer la perte auditive
- Utilisation sécuritaire de médicaments pour les adultes plus âgés
- Les mandataires spéciaux et les procurations
- Mauvais traitements envers les aînés

RESSOURCES COMMUNAUTAIRES SUPPLÉMENTAIRES DANS NOTRE SÉRIE :

- Options en matière de transport dans la communauté
- Services d'évaluation de la conduite
- Financement pour les aides à la mobilité du Programme d'appareils et accessoires fonctionnels
- Comment s'inscrire au service Wheel-Trans
- Popote roulante

Rendez-vous à www.sinaigeriatrics.ca/healtheducation pour obtenir des ressources supplémentaires pour les adultes plus âgés, les familles et les aidants.

Ces renseignements ne doivent être utilisés qu'à des fins d'information et ne doivent pas remplacer les conseils médicaux, le diagnostic ou le traitement fournis par un professionnel. Veuillez consulter votre fournisseur de soins de santé pour obtenir des conseils concernant un trouble médical spécifique. Une seule copie de ces documents peut être réimprimée pour une utilisation personnelle et non commerciale seulement.

Nous remercions les organismes suivants pour leur soutien de notre initiative de ressources éducatives pour soutenir le vieillissement en santé :



The Ben and
Hilda Katz
Foundation



Mon Sheong Foundation et la Ben and Hilda Katz Foundation ont fourni un soutien financier généreux pour l'impression et la traduction de nos ressources éducatives pour soutenir le vieillissement en santé.

Le ministère des Affaires des personnes âgées a appuyé cette initiative avec du financement fourni par l'entremise de son Programme de subventions aux projets communautaires pour l'inclusion des personnes âgées.

Adapté de « Funding For Mobility Aids from the Ontario Assistive Devices Program (ADP) », publié en 2016, avec la permission du Patient and Family Education Program du Réseau universitaire de santé.

Auteur : Healthy Ageing and Geriatrics Program, Sinai Health System
Date de modification : mars 2017